

# COMPTE-RENDU

## DE LA REUNION PAR AUDIOCONFERENCE

### DU COMITE DIRECTEUR DU 19 MARS 2021

Siège FFCO – 15 Passage des Mauxins – 75019 PARIS

#### Membres élus présents (19)

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Thierry VERMEERSCH, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Nelly DEVILLE, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Laurent LAINE, Sylvie MARCHESIN, Daniel POËDRAS, Joël POULAIN.

#### Membre excusé et pouvoir (1)

Pierrick MERINO, pouvoir à Thierry VERMEERSCH

#### Membre absent (1)

Agnès EUDIER

**Membre de droit :** Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

**Début de la réunion à 20h30**, quorum atteint de 20 voix/21

#### Introduction :

Le Président ouvre la séance en remerciant tous les membres du Comité directeur pour l'investissement fourni lors de cette dernière olympiade et en soulignant la bonne progression de développement au niveau des licenciés avant l'arrêt dû à la crise sanitaire. Il souhaite au prochain Comité directeur d'atteindre l'objectif de 10 000 licenciés pour pérenniser notre sport. Il tient également à remercier en particulier Chantal BURBAUD pour l'ampleur de son travail d'investissement et d'engagement dans la réalisation de CO'Mag.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

#### 1. Approbation du compte-rendu du CD du 06.02.2021

Après modification apportée dans le point sur le calendrier en corrigeant la phrase du compte-rendu comme suit : *"Benjamin CLEMENT-AGONI indique par ailleurs que les expertises des dossiers présentés pour les Nationales Sud-Ouest 2022 (8607NA), les Nationales Nord-Est 2022 (6803GE) et le week-end du CFC 2022 (CDCO 19) n'ont pas encore pu avoir lieu"*, le compte-rendu du Comité Directeur du 06/02/2021 est adopté à l'unanimité.

#### 2. Approbation votes électroniques

- Calendrier 2022 : acceptation de la candidature du club 6803GE pour l'organisation des Nationales Nord-Est les 11 et 12 juin : vote Doodle du 03/12/2020 : 14 pour, 1 abstention : approuvé
- Calendrier 2022 : demande de report des Nationales Nord-Est (6803GE) aux 18 et 19 juin 2022 : vote Doodle du 23/02/2021 : 15 pour, 1 abstention : approuvé

#### 3. Point sur la situation sanitaire

Le Secrétaire général informe le Comité directeur qu'il n'y a pas d'informations à cette heure du Ministère des Sports. Il informe également de la prise de décision du Bureau directeur de s'associer à la démarche du Collectif des acteurs du Sport « outdoor ».

#### 4. Calendriers

Sylvie MARCHESIN et Benjamin CLEMENT-AGONI présentent au Comité directeur les différentes demandes de reports ou annulations des compétitions nationales.



## Calendrier 2021

### CO à pied

- Nationales Nord-Est des 27 et 28 mars 2021 (5402GE) : annulation sans demande de report.
- 3 Jours de Pâques en Bourgogne du 3 au 5 avril 2021 (2105BF) : annulation avec demande de report du 13 au 15 août 2021.
- Nationales Sud-Ouest des 17 et 18 avril 2021 (1905NA) : annulation avec demande de report les 4 et 5 septembre 2021.
- Nationales Nord-Ouest des 17 et 18 avril 2021 (5907HF) : annulation avec demande de report les 2 et 3 avril 2022.
- Championnat de France de Relais-Sprint, Championnat de France de Moyenne Distance et championnat de France des clubs du 13 au 16 mai 2021 (CD42/CD03) : annulation sans demande de report.

### CO à VTT

- Nationales Sud-Est des 3 et 5 avril 2021 (CD07) : annulation avec demande de report les 16 et 18 avril 2022.
- Nationales Sud-Ouest des 24 et 25 avril 2021 (3319NA) : annulation avec demande de report les 23 et 24 avril 2022.

### Raids

- Raid O'Bivwak des 22 et 23 mai 2021 (Ligue AURA) : report demandé les 26 et 27 juin 2021 et adopté par le Bureau directeur du 02/03/2021.

Les demandes de report sont votées par discipline :

- Les reports des compétitions de CO à pied sont approuvés à l'unanimité des votants (Joël POULAIN ne vote pas pour la Nationale Nord-Ouest).
- Les reports des compétitions de CO à VTT sont approuvés, moins deux abstentions.
- Quant au report du Raid O'Bivwak, le Comité directeur valide à l'unanimité la décision du Bureau directeur du 02/03/2021.

La commission calendrier est en charge d'informer les organisateurs de ces décisions.

Mathieu LEMERCIER indique au Comité directeur que les organisateurs des Championnats de France Longue Distance et de Relais de catégories prévus les 12 et 13 juin 2021 sont très pessimistes quant à la possibilité de maintenir ces compétitions.

Enfin, compte-tenu du confinement de la Région Ile-de-France décidé pour les quatre semaines à venir, la Commission Calendrier va contacter prochainement le club 7715IF, organisateur des Nationales de CO à VTT prévues les 22 et 24 mai 2021.

## Calendrier 2022

### CO à pied

- Championnat de France de Longue Distance du 27 août 2022 (1307PZ) : la Commission Calendrier a reçu une demande du club organisateur pour inscrire la course au World Ranking. Le Comité directeur décide que cette demande sera traitée lors de la réunion du Comité directeur qui traitera le calendrier des WRE, prévue en juin 2021.
- Nationales Sud-Est des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2022 (CD07) : la Commission Calendrier indique que les organisateurs n'ont pas encore pu trouver de solution de déblocage avec les services environnementaux du Département de l'Ardèche et de la DDT. La Ligue AURA a demandé une réunion de conciliation auprès de la CDESI et sollicite donc un délai supplémentaire.

Le Comité directeur prend acte que la décision pourra être prise après cette réunion de conciliation qui doit avoir lieu prochainement. Le secrétaire général va faire réponse en ce sens à la Ligue AURA, tout en lui indiquant comme date butée la date du prochain Comité directeur.

- O'France : un nouvel appel à candidature a été lancé le 17 mars pour un retour attendu le 30 avril. Un message sera passé auprès des représentants des Ligues lors de l'Assemblée Générale du 20/03/2021.
- Les expertises des dossiers de candidatures des Championnats de France de Relais-Sprint, Championnat de France de Moyenne Distance, Championnat de France des Clubs (CD19), des Nationales Sud-Ouest (8607NA), des Nationales Nord-Est (6803GE) n'ont toujours pas pu avoir lieu. Le Comité directeur prend acte que le vote sur la validation de ces dossiers est donc à nouveau reporté lors de la prochaine réunion du Comité directeur.



## Calendrier 2023

Suite au report du Critérium National des Equipes 2020 (CD34/CD11) en 2021 qui a entraîné le report du Critérium National des Equipes 2021 (4504CE) en 2022, il avait été proposé au club 1705NA de reporter sa candidature au Critérium National des Equipes 2022 (reçue le 26 septembre 2020 suite à l'appel à candidature du 26 juin 2020) pour 2023, ce à quoi le club a répondu favorablement. Cette candidature pour 2023 sera votée lors de la réunion du Comité directeur qui traitera du calendrier 2023, prévue en juin 2021.

## 5. Préparation Assemblée Générale FFCO du 20/03/2021 : questions des Ligues

Le Secrétaire général informe le Comité directeur que la fédération a reçu dans les délais statutaires de l'AG prévue le 20 mars 2021, trois questions de la Ligue Occitanie.

Concernant ces questions, le Comité directeur élabore et finalise les réponses à apporter.

## 6. Préparation Assemblée Générale FFCO du 20/03/2021

### • Modification du Règlement Financier : motion sur l'annexe financière

Le Secrétaire général propose au Comité directeur la motion sur l'annexe financière du Règlement Financier. Il donne la parole au DTN, qui explique les raisons de celle-ci. L'Agence Nationale du Sport, ayant modifié les règles d'attribution des aides personnalisées en début d'année pour 2021, les frais liés à la préparation sportive individuelle complémentaire (stages personnels) doivent être budgétés et remboursés selon le règlement financier fédéral. Or la grille des remboursements des frais de déplacement du haut niveau a été établie depuis au moins 3 olympiades pour les déplacements sur les week-end haut niveau et stages fédéraux et celle-ci n'est plus adaptée pour des déplacements individuels de nos meilleurs SHN. De plus, depuis plusieurs années, contrairement à la période où elle a été mise en place, tous les déplacements en groupe ou en équipe de France sont organisés par les CTS en charge des actions des différents collectifs. L'objectif est d'optimiser le coût et de favoriser le développement durable lors de chaque déplacement. De même, la location d'un véhicule n'est pas toujours intéressante financièrement selon le déplacement, ni faisable (selon l'éloignement entre le domicile le lieu de la location).

### Proposition pour la motion :

"Pour les déplacements des sportifs des groupes France, organisés par la direction technique nationale (en tenant compte du coût prévisionnel du déplacement, de l'opportunité de location d'un véhicule et des possibilités de co-voiturage d'autres sportifs des groupes France) en cas d'utilisation d'une voiture personnelle d'un sportif d'un groupe France, le remboursement des frais de déplacement se fera selon le forfait de 0,25 € du km parcouru.

En cas d'utilisation de sa voiture personnelle pour un déplacement haut niveau cumulé avec un déplacement pour convenance personnelle sans co-voiturage ou co-voiturage limité, le barème existant reste applicable".

Le Comité directeur approuve à l'unanimité des votants cette motion à soumettre au vote de la prochaine Assemblée Générale du 20/03/2021 (Valérie BERGER-CAPBERN ne prend pas part au vote).

### • Proposition d'évolution du taux de base 2023

Le Trésorier rappelle au Comité directeur que cette évolution du taux de base est proposée à chaque Assemblée Générale, avec une évolution tous les ans. Celle-ci avait été votée à hauteur de 6 % d'augmentation en 2022 (au-delà de l'inflation) dans un souci de pérenniser la CO et d'anticiper un éventuel recrutement de cadre technique fédéral. Au vu de l'axe de professionnalisation du futur projet fédéral, il est proposé de maintenir cette augmentation de 6 % du taux de base en 2023 et celle-ci est soumise au vote du Comité Directeur : 16 pour, 3 abstentions, 1 contre.

Cette proposition d'évolution du taux de base de + 6 % en 2023 est adoptée et sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 20/03/2021.

Fin du Comité Directeur à 21h55

Après avoir souhaité bonne continuation à la future équipe fédérale pour œuvrer à notre sport et à son développement, le Président clôture le Comité Directeur.

Le Président  
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général  
Jean-Philippe STEFANINI

